



# AVIS À LA BATELLERIE

Code des transports L 4241-3

Publié sur le site : <http://voies-navigables.bretagne.bzh>

Voie navigable : Blavet

Titre : Plantes invasives : Conditions de navigation

Avis n° : 2021  BNB-B- 17

du: 23 octobre 2020

Secteur (bief) : Du bief B1 des récolets au bief 28 de Polvern

Point(s) kilométrique(s) : du PK  +  au PK  +

Fait(s) à signaler :

Vu le code des Transports et notamment l'article L4241-3;

Les voies navigables de Bretagne connaissent une forte propagation des plantes invasives (jussie, élodée, hydrocotyle).

Afin de pouvoir appréhender les éventuelles difficultés auxquelles ils pourraient être confrontés, les usagers de la voie d'eau sont informés des conditions actuelles de navigation en lien avec la présence de ces plantes, ainsi que des interventions de traitement programmées ou réalisées.

Le tableau joint au présent avis indique les conditions de navigation au 4/06/2021.

Les usagers de la voie d'eau sont invités à faire preuve de vigilance et à respecter les consignes qui pourraient être données par les éclusiers.

-----  
The waterway of Brittany suffer from the development of invasive plants, which can cause trouble for navigation. In order to prepare their journey, users of the waterways are informed of the present situation on Friday 14th of August, the presence of invasive plants, and curative works planned or carried out. Waterways users are advised to be vigilant and to respect the instructions that could be given by the lock keepers.

Avis émis par : Subdivision Blavet, canal de Nantes à Brest

Direction déléguée aux voies navigables ([contact.ddvn@bretagne.bzh](mailto:contact.ddvn@bretagne.bzh))

Adresser tout courrier à l'adresse suivante :

Conseil régional, 283 avenue du Général Patton – CS 21101 35711 RENNES CEDEX 7